

DEC133409INSU

Décision portant nomination de Mme Mireille PERRIN aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n°10001DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Mireille PERRIN, Directrice de Recherche au CNRS est nommée chargée de mission auprès du Président pour l'Institut National des Sciences de l'Univers, du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014. Sa mission a pour objet l'animation du bureau français du projet European Plate Observing System (EPOS-France).

Mme Mireille PERRIN assurera également le suivi des unités du domaine Terre Solide et remplacera le Directeur Adjoint Scientifique en cas de besoin auprès des Directeurs d'Unités ou lors de réunions d'instances nationales ou internationales.

Pour l'exercice de cette mission, Mme Mireille PERRIN demeure affectée au sein du laboratoire « Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement (UMR7330 CEREGE), Europôle de l'Arbois, BP80 13545 AIX-EN-PROVENCE Cedex 4.

Article 2

Du 01 janvier 2014 au 31 décembre 2014 Mme Mireille PERRIN, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Provence et Corse (DR12).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 janvier 2014

Alain Fuchs